
L'export de la musique et la responsabilité écologique

un export raisonné

- Refuser les dates isolées à la faible valeur ajoutée stratégique (peu de public, peu d'impact ni de retombées média, cachet faible...)
- Paiement de la taxe carbone (10% du prix des billets reversés à une association écologique (reforestation...))
- Évaluation du bilan carbone de la structure et rééquilibrage volontaire
- Engagement des musiciens sur une base volontaire – sans compensation financière sur les déplacements en train et leur impact-temps

au quotidien

- Limiter l'utilisation de bouteilles en plastique au bureau, en répétition et en concert
- Utiliser de la vaisselle réutilisable
- Privilégier le circuit court pour les caterings
- Éviter les repas consommateurs en plastique (plats à emporter notamment)
- Consommation des produits locaux et non-emballés
- Proposer des poubelles sélectives

déplacements

- Favoriser les voyages en train pour les trajets de moins de 1000km même quand l'avion est plus économique
- Choisir les transports en commun sur les transferts interurbains
- Favoriser le co-voiturage

hôtellerie

- sélectionner au maximum des hôtels labellisés écoresponsables
- une seule serviette de bain par chambre
- pas d'échantillons shampoing/gel ni de gobelets plastiques dans les chambres
- pas de ménage pour les séjours de moins de 4 jours (sauf demande expresse)
- pas de climatisation ni de lumières allumées dans les chambres avant notre arrivée